



Participation de la CGC à la préparation des élections 2014

Au niveau ministériel, un premier groupe de travail relatif au bilan des élections professionnelles de 2011 s'est tenu le 11 octobre 2013. **Les fédérations syndicales ayant déposé une liste de candidats lors de l'élection du Comité Ministériel Technique en 2011 dont la CFE-CGC, étaient conviées à cette réunion présidée par la Directrice des Ressources humaines, Adjointe au Secrétaire Général des Ministères économiques et financiers.**

Participaient à cette réunion Daniel HUON, Secrétaire Général par interim de la Fédération CGC des cadres des Finances et Sylvie Padeloup, du syndicat CGC-Douanes. Cette première réunion a été notamment l'occasion de préciser qu'il appartenait à chaque direction en concertation avec les organisations syndicales - de planifier l'organisation des élections 2014.

La date prévisionnelle de ces prochaines élections professionnelles est fixée au 4 décembre 2014. Les échanges ont essentiellement porté sur deux thèmes : la dématérialisation des professions de foi et le développement du vote par correspondance.

Sur le thème de la dématérialisation, la CGC prend acte du développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). La CGC est favorable au principe de dématérialisation en particulier dans un contexte de restriction budgétaire et interroge l'administration centrale sur la faisabilité d'envoi des professions de foi sur la messagerie professionnelle des électeurs.

Sur le développement du vote par correspondance, la CGC y est également favorable et voit cette modalité comme une voie d'amélioration du taux de participation.

Pour la DGDDI, en déclinaison de ce GT ministériel, le bureau A1 a organisé un GT directionnel le 6 novembre 2013. CGC-Douanes était représentée par Sylvie Padeloup (Permanente). Ce groupe de travail présidé par Mme Sandrine Le Gall visait à dresser le bilan des élections de 2011 et à dégager les principales difficultés qui avaient été rencontrées ainsi que les pistes d'amélioration.

Le constat relatif au déroulement des élections est globalement positif malgré quelques aléas liés en particulier à la mise en œuvre du marché public dans un calendrier très court.

L'administration centrale et les organisations syndicales se félicitent du taux élevé de participation des électeurs compris selon les scrutins entre 78 et 80,6 %.

L'autre paramètre à retenir est la forte mobilisation de l'ensemble de la chaîne des services douaniers concernés par les élections.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous informe !

S'agissant des sujets sur lesquels des améliorations sont attendues par les organisations syndicales et dont le bureau A1 a pris acte:

Au niveau organisationnel

- Une réflexion doit être rapidement menée sur la charge de travail des services des ressources humaines en période électorale.
- Une clarification doit être apportée aux organisations syndicales sur l'articulation entre le nouveau Centre de services ressources humaines (CSRH) et les services à compétence RH des directions interrégionales dans la préparation des prochaines élections.

Au niveau des modalités de déroulement des élections

- le vote dit groupé est plébiscité et doit être développé
- les modalités de vote par correspondance dont doivent être rappelées
- une meilleure identification des codes couleur des bulletins
- acceptation du principe de l'existence d'un site intranet dédié aux élections en douanes mais l'existence de ce site ne doit pas justifier la suppression du support papier envoyé aux électeurs.

Calendrier des prochains GT

En phase avec les GT de niveau ministériel, la direction générale propose de retenir les thématiques suivantes :

- TIC
- Cartographie du corps électoral (qui resterait inchangée/2001)
- Organisations des scrutins
- Information, communication (contenu à préciser)
- Remontée des résultats

Selon cette programmation, des réunions seraient organisées tous les trimestres jusqu'au printemps 2014.

La direction générale a, de son côté adressé aux organisations syndicales une proposition visant à fusionner les instances relatives aux personnel Berkani et ANT (agents non titulaires). Elle précise qu'il ne s'agit ni de fusionner les collèges ni les sujets concernant ces deux catégories distinctes de personnel. Les organisations syndicales sont appelées à exprimer d'ici la fin de l'année 2013 leur position au regard de cette proposition.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous informe !